



***Pour vivre et travailler autrement,
pour réparer et prévenir la pénibilité,
pour une retraite en bonne santé :***

**le 28 avril manifestons à Marseille - 10 H 30 - Bas Cannebière
- départ en car gare routière d'Arles RDV 9H -**

Reconnaître la pénibilité est bien un enjeu commun à tous les salariés du public comme du privé : Il est intolérable que des femmes, des hommes, au 21^{ème} siècle, perdent la vie trois ans, quatre ans, voire sept ans plus tôt, parce que leurs conditions de travail les ont usés prématurément.

C'est encore majoritairement le cas de ceux :

- qui travaillent de nuit, ou en horaires alternants ; qui travaillent à la chaîne ou en cadences imposées ; qui portent des charges lourdes avec des contraintes posturales et articulaires, des déplacements, des pénibilités physiques ; qui sont exposés aux produits toxiques, aux températures excessives (chaud ou froid) ; qui cumulent des contraintes (intempéries, bruit, pénibilités physiques...) comme dans le bâtiment et les travaux publics.

Depuis des décennies, pour augmenter la rentabilité, le patronat met une pression sans précédent sur les salariés, aggravant ainsi considérablement leurs conditions de travail. Il dévalorise les qualifications et développe la précarité. Cette logique produit des effets néfastes sur la santé des salariés, affectant ainsi toutes les dimensions de la vie humaine et freinant le développement social.

Le refus largement majoritaire du report de l'âge de la retraite qui s'est concrétisé dans le mouvement de 2010 portait l'ensemble de ces questions. L'idée de travailler dans ces conditions deux ans de plus est d'autant plus insupportable.

Il est inacceptable que des femmes et des hommes usent leur santé au travail, vieillissent prématurément, aient une espérance de vie réduite à cause du travail.

- **Il est urgent qu'un dispositif valide un droit à une retraite anticipée. Ce n'est que justice sociale.**
- **Il est aussi urgent de reconnaître le travail, de développer des politiques de prévention.**
- **Revaloriser le travail, le mettre au service de la satisfaction des besoins humains fondamentaux, reconnaître celles et ceux qui créent les richesses en mettant en œuvre leurs capacités physiques et intellectuelles au service du développement de la société est indispensable.**

La CGT est déterminée à redonner au travail son caractère humain. C'est tout le sens de la journée d'action du 28 avril 2011.

C'est bien avec notre engagement, notre participation active à cette action que nous réunirons, ensemble, les meilleures conditions pour que nos revendications soient entendues.

FAITES-NOUS PART DE VOS INSCRIPTIONS AU CAR